

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Supp n°1 Bulletin n°95 décembre 2014 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directeur de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 09/01/2015

Edito :***S'unir, s'organiser et débattre ensemble
Pour garantir un avenir à nos enfants.***

C'est par l'action de chacun et à chaque instant que nous construisons demain. Les journalistes et dessinateurs de Charlie sont des bâtisseurs de gratte-ciel et chacun à notre niveau, tenons une petite truelle pour que l'édifice tienne debout.

Hélas, trop souvent, nous venons après la catastrophe avec nos petits seaux pour ramasser les débris.

***Notre échelle des valeurs
doit servir à bâtir des adultes
citoyens épris de laïcité et de
justice.******Malheureusement, la Lorraine sera
encore en mal de postes à la
rentrée.***

Le ministère a annoncé les répartitions des dotations académiques 2015.

Les écoles lorraines rendront 19 postes, le secondaire 48 postes et les administratifs 7 postes !!!

Ce n'est pas dans ces conditions que le service public d'éducation va progresser dans notre région.

De plus, le ministère donne consigne de reporter les opérations de carte scolaire après les élections cantonales. Cette décision va mettre les services administratifs en difficulté ainsi que les enseignants participant au mouvement.

Le SNUipp s'est adressé à la Ministre pour exprimer son désaccord.

Dans ces conditions la FSU appelle à la grève le mardi 3 février.**Norbert GILET**<http://88.snuipp.fr>**Sommaire**

- Edito p 1
- Le rapporteur
- Communiqué Charlie Hebdo p 2 et 3
- Déclaration SNUipp88 p 4,
- Carte scolaire, appel à la grève p 5
- Enquête carte scolaire p 6
- Bulletin d'adhésion p 7 et 8

1) Déclarations préalables du SNUipp-FSU, du SE-UNSA et du SGEN-CFDT

Le SGEN demande que les futures CAPD promotion soient avancées en Octobre (au lieu de Décembre actuellement) pour que les collègues aient le rappel de salaire plus tôt (ce qui éviterait de concentrer le rappel de salaire sur l'année civile suivante, engendrant une imposition supérieure). Le SNUipp-FSU88 s'est associé à cette demande.

Le DASEN n'y voit pas d'inconvénient à condition de ne pas mettre les services en difficulté.

Le SNUipp-FSU réitère sa demande d'abandon des APC. Il demande un allègement du service (voir déclaration) pour permettre entre autres une véritable concertation au sein des équipes.

Le SNUipp-FSU dénonce le « flitage » des enseignants lors de la « formation continue » sur M@gistère. Il estime qu'il ne s'agit pas de formation continue. Le DASEN soutient que ce n'est pas le mode de fonctionnement de ses services.

Concernant les réunions de di-

recteurs, notamment, le SNUipp-FSU précise que les collègues « invités » par le DASEN se sentent obligés d'être présents. Cette conscience professionnelle les honore. En retour, l'administration n'est pas en mesure de leur verser les frais de déplacement (Ils ne sont pas convoqués). Le SNUipp-FSU a interpellé le plus haut niveau de la hiérarchie départementale pour que cesse ces pratiques abusives. Au vu de la réponse, il « semble » que le DASEN n'en avait pas conscience (Mdr). Ce dernier estime que, sur ce point, la déclaration du SNUipp-FSU manque d'élégance. Pour le SNUipp-FSU ce sont les invitations sans remboursement de frais qui manquent d'élégance et surtout de respect.

2) Etude des promotions (voir le tableau sur le site <http://88.snuipp.fr>)

Le SE-Unsa demande que les promotions sur les dixièmes restants soient attribuées sur le grand choix du 10ème au 11ème échelon.

Conformément à ses mandats syndicaux, le SNUipp-FSU a demandé que les dixièmes restants soient positionnés sur les

égalités parfaites ; le reste étant mis du 10ème au 11ème grand choix.

Le DASEN retient notre solution, plus équitable.

Combien reste-t-il d'instituteurs dans le département à ce jour ?

- 3 en congé longue durée
- 13 en disponibilité
- 27 en activité

Une demande est formulée pour que tous les instituteurs qui souhaitent devenir Professeur des Ecoles puissent le faire sans notion de quota de changement de corps.

3) Information sur les directeurs coordonnateurs de RPI

Le SE-Unsa demande un temps de décharge supplémentaire pour ces directeurs coordonnateurs, demande qui est présentée en intersyndicale chaque année.

Le SNUipp-FSU en profite pour demander la liste des affectations à jour des surnombres, car beaucoup sont désormais face à une classe.

La liste sera transmise aux organisations syndicales.

EPINAL

**44 rue
de la Clé d'Or
8000
EPINAL**

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min

SAINT DIE

**17 rue
Cl. Jacques Pierre
88100
SAINT DIE**

Le petit rapporteur paritaire

Promotion des PE						
	grand choix			choix		
échelon	promouvables	promus	dernier barème	promouvables	promus	dernier barème
11	66	19	72.872	31	22	69.083
10	115	34	65,917*	85	60	58*
9	106	31	51*	61	43	52.078
8	111	33	44*	90	64	43*
7	82	24	38*	65	46	37
6	74	22	33.994	59	42	31.003
5	15	4	29			

Barème du dernier promu : (*) indique que tous les collègues ayant ce barème n'ont pas été promus.

Promotion des instituteurs					
	choix			mi-choix	
échelon	Promouvables	promus	dernier barème	Promouvable	promu
11	3	3	57.214	0	0

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il demande l'intégration dans le corps des PE de tous les instituteurs qui le souhaitent. En effet, les derniers instituteurs ne bénéficient pas de promotions auxquelles ils peuvent prétendre faute de nombre suffisant. Les places au concours interne sont désormais inexistantes dans les Vosges et l'intégration par liste d'aptitude reste en deçà des demandes.

Sidération, effondrement, incompréhension... Les mots ne viennent pas facilement après l'horrible attentat contre le journal Charlie Hebdo qui a fait 12 victimes et 4 blessés graves.

Cet acte terroriste odieux qui frappe un organe de presse emblématique de la liberté journalistique et de l'impertinence sans tabou est évidemment lourd de symboles. Le SNUipp-FSU s'associe à la peine et à la douleur qui touchent les familles des victimes et leurs proches et leur manifeste toute sa solidarité. Après la stupeur et l'indignation, doit venir le temps de la réflexion, du rassemblement et de l'indispensable réaction collective. Le SNUipp et les personnels qu'il représente y prendront toute leur part, guidés par les valeurs de respect et de tolérance qui les portent, aux côtés de l'ensemble des acteurs du monde éducatif, de toutes celles et ceux qui souhaitent défendre la démocratie et continuer à construire une société plus juste et plus humaine.

Le SNUipp-FSU appelle à participer aux rassemblements qui s'organisent partout en France.

ECOLES ET COLLÈGES DES VOSGES
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC
 6, maison des Associations
 Quartier de la Magdeleine
 88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>
 tel. : 03 29 35 40 98
 fax : 03 29 64 24 41
 Email : snu88@snuipp.fr
 CPPAP n° 0715 S 07413
 ISSN n° 1266 0833
 dépôt légal : janvier 2015

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au
 SNUipp
 Quartier de la Magdeleine,
 6, Maison des Associations
 88000-EPINAL

SNUipp88-FSU

Déclaration préalable à la CAPD du 16 décembre 2014

Les élections professionnelles ont clairement confirmé la FSU à la première place dans l'Education Nationale et le SNUipp dans le 1er degré, les SEGPA et chez les PEGC. Toutefois, la progression sensible d'organisations radicales et le maintien d'autres plus réformistes doivent nous interroger. Dans les Vosges, le résultat est sans appel : Le SNUipp progresse de 4,5% pour désormais dépasser le niveau national. Une situation historique qui est le résultat d'un travail collectif militant de proximité. Les représentants des personnels élus s'attacheront à poursuivre l'action engagée avec toute la responsabilité qui leur est attribuée par les enseignants.

Après les vacances d'automne, les militants du SNUipp-FSU ont rencontré près de 30% des collègues. Les nouveaux rythmes ont souvent été au centre des discussions. S'ils estiment majoritairement que les 5 matinées d'enseignements sont bénéfiques, ils affirment quasi unanimement que leurs conditions de travail et de vie personnelle se sont dégradées. Ils présentent souvent des signes de fatigue accrue et certains souffrent d'un mal-être professionnel aigu.

On notera que l'amplitude de travail quotidienne peut être portée à 11h lorsque l'enseignant enchaîne classe, APC et animation pédagogique de 17h à 19h... et la classe n'est pas encore préparée. Il y a nécessité de réduire l'obligation de service en classe. Pour cela, il faut supprimer l'APC, développer et généraliser le "plus de maîtres que de classes" pour notamment travailler en petits groupes.

Les enseignants sont unanimes pour affirmer la nécessité de reconstruire une formation continue sur le temps scolaire. Une formation en présentiel que M@gistère ne peut remplacer. Le SNUipp-FSU témoigne du désarroi de certains collègues face au dispositif qui les isole et les surveille à distance. Le SNUipp-FSU demande que tout contrôle soit abandonné.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour l'étude des promotions... Un moment fort pour les collègues, surtout en ces temps de blocage des salaires. La mécanique actuelle des avancements est devenue totalement insatisfaisante, trop lente, elle creuse par ailleurs les inégalités. C'est pourquoi le SNUipp revendique un avancement au rythme le plus rapide permettant d'atteindre l'indice terminal 783 pour tous. Ce moment est important aussi pour ceux qui envisagent la retraite. Peut-être faut-il rappeler l'impact des réformes successives sur le montant des pensions et les conséquences psychologiques du recul de l'âge de départ. La FSU réaffirme qu'il est possible de financer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour 37,5 annuités. C'est un engagement fort qui nécessite une meilleure répartition des richesses.

En conséquences le SNUipp-FSU demande :

l'arrêt du gel du point d'indice et le retour aux calculs de pension ci-dessus

la reconstruction d'une formation continue en présentiel. (Le SNUipp-FSU réitère pour la énième fois sa demande de réunion du Conseil de Formation.)

L'abandon de tout contrôle d'utilisation de M@gistère

l'abandon de l'APC

le développement du "plus de maîtres que de classe"

une réduction sensible des obligations de services des enseignants des écoles

Enfin, la période des fêtes de fin d'année est l'occasion d'inviter ceux qui nous sont proches.. Cette tradition est singulièrement appliquée par notre administration où ceux qui invitent se voit payer des frais de déplacements ou viennent en voiture de fonction alors que ceux qui sont conviés en sont de leur poche. Souvent dans l'impossibilité de refuser, les collègues sont placés en situation de souffrance morale.

Le SNUipp-FSU88 souhaite à tous de bonnes et joyeuses fêtes .

CARTE SCOLAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE FSU LORRAINE. JEUDI 18 DECEMBRE 2014.

DANS L'EDUCATION NATIONALE EN LORRAINE A LA RENTREE 2015

74 RETRAITS D'EMPLOIS !

Les grandes orientations pour la rentrée scolaire en Lorraine ont été présentées hier mercredi 17 décembre à l'occasion du Comité Technique Ministériel : les moyens alloués pour la rentrée scolaire 2015 et la nouvelle carte de l'éducation prioritaire en Lorraine.

D'après les prévisions d'effectif, notre académie perd des élèves (- 723 pour les écoles, -261 pour les collèges et lycées), mais cette très légère diminution démographique ne peut pas justifier la nouvelle baisse conséquente des moyens pour les écoles, collèges et lycées de Lorraine : -19 postes pour les écoles, - 48 postes pour les collèges et lycées et -7 postes administratifs. La Lorraine est ainsi l'académie qui subit globalement le plus de suppressions de postes ! La difficulté à assurer les remplacements ou les effectifs par classe trop élevés sont quelques exemples concrets qui conduisent la FSU LORRAINE à affirmer qu'après tous les précédents retraits de postes subis en Lorraine, aucun ne devrait être décidé et mis en oeuvre en Lorraine pour la rentrée prochaine. Ce sont même des créations d'emplois dont notre Académie a besoin !

L'académie de Nancy-Metz sera dotée de 34 réseaux d'éducation prioritaire (REP). La FSU Lorraine constate avec satisfaction que, suite à la mobilisation tenace des personnels et à notre soutien argumenté auprès du ministère, le collège Toul Croix de Metz et les écoles de son réseau vont continuer à bénéficier du label « éducation prioritaire ». Cependant, d'autres établissements de l'académie, écartés des REP, n'ont pas encore été entendus à ce jour, alors que la nouvelle carte des REP en Lorraine a été historiquement sous - dimensionnée. C'est donc l'ensemble des REP existant qui doit être maintenu.

Sur les conditions de rentrée et l'éducation prioritaire, la FSU LORRAINE continuera à soutenir les revendications des établissements et à porter l'exigence de réelles prises en compte pour

Conditions de travail, emploi, salaires et formation seront les principales revendications exprimées à l'occasion de cette journée d'action.

La politique éducative du gouvernement, qui reste affichée comme une priorité doit répondre aux besoins et attentes des personnels.

L'ensemble des personnels est confronté au gel du point d'indice et à l'absence de perspectives concernant la revalorisation de leurs missions et de leurs salaires.

Malgré des créations de postes, les conditions d'exercice restent difficiles. La formation initiale et continue doit être améliorée de manière urgente.

Il faut donner aux enseignants et à tous les personnels les moyens d'apporter des améliorations aux conditions de scolarisation des élèves et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

C'est pour mettre en avant ces revendications et ses propositions que la FSU appelle les personnels à se mettre en grève le **mardi 3 février 2015**.

ENQUETE CARTE SCOLAIRE



Enquête carte scolaire Rentrée 2015

Cette enquête
permettra aux représentants du
personnel SNUipp-FSU
de défendre les écoles
dans les instances paritaires
(CTSD – CDEN)

A envoyer
à
SNUipp-FSU
6, maison des associations
88000 EPINAL
Tel : 03 29 35 40 98
Ou mail : snu88@snuipp.fr

E C O L E	CIRCONSCRIPTION :	COMMUNE :
	Maternelle Elémentaire Primaire RPI	Nom de l'Ecole : Mail : Tel : Personne à contacter :

Vous nous envoyez cette enquête :	Nombre de classes Sans CLIS	Quotité de décharge de direction	REP/REP+	
- Pour information - Vous craignez une fermeture - Vous souhaitez une ouverture			OUI NON	
	Présence d'un maître E	OUI	NON	
	Présence d'un psychologue scolaire	OUI	NON	
En cas de création, un local existe-t-il ?	Elèves ayant besoin du RASED	Elèves pris en charge par le RASED	Elèves en CLIS	Enfants handicapés hors CLIS
OUI NON				

POUR LES MATERNELLES : Combien d'élèves de 2012 accueillez-vous cette année ?

En avez-vous refusé ? OUI NON Si oui combien ? et pour quelle (s) raison (s)?.....

EFFECTIFS	Septembre 2014	Prévisions 2015	REPARTITION RENTREE 2015
TPS			Sans mesure :
PS			
MS			
GS			
CP			Si mesure :
CE1			
CE2			
CM1			
CM2			Problèmes de répartition divers :
TOTAL EFFECTIF			
Moyenne sans mesure			
Moyenne si mesure			

N'hésitez pas à joindre tous documents, précisions et argumentaires supplémentaires

